



Championnat du Morbihan Optimist

Promotion et Départemental

AVIS DE COURSE

Dimanche 18 Novembre 2018

Plage de la Pointe du Bill à Séné

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RCV
- le règlement du Championnat du Morbihan
- le présent avis de course,
- la fiche course.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux de la classe Optimist.

3.3 Les concurrents devront présenter au moment de leur inscription leur licence F.F.Voile compétition 2018 valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont de 10 € par coureur.

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : de 9 h à 10h30

Briefing entraîneurs : 10 h 00

5.3 1^{er} signal d'avertissement : 11 h 00

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront : - disponibles à l'inscription pour les entraîneurs des clubs
- affichées.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront des parcours construits en tenant compte des propositions des entraîneurs.

9. CLASSEMENT

Conformément au règlement du Championnat du Morbihan d'Optimist :

La régata est validée à partir d'une course courue.

La plus mauvaise manche est retirée du total à partir de 3 manches courues.

Classement selon le système de points à minima.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

Optimist Promotion : 1^{er}, 1^{ère} fille, 1^{er} poussin (2009 et après)+ 1 prix spécial.

Optimist Départemental : 1^{er}, 1^{ère} fille, 1^{er} benjamin. + 1 prix spécial.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Annexe Zone de course

